



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**Dossier déposé le 30 août 2013**

**INTERNAT D'EXCELLENCE  
DE CHATEL- SAINT-GERMAIN**

**ACADÉMIE DE NANCY-METZ**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

# INTRODUCTION



---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET



**THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE**  
**NUMÉRO DU PROJET : HAP\_809**

## LE PORTEUR DE PROJET

**Nom de la structure :** Internat d'Excellence de Châtel Saint Germain  
**Type de structure :** Internat de plein exercice  
**Académie :** Nancy-Metz  
**Ville :** Châtel Saint Germain 57160 - Annexe du LGT Louis Vincent de Metz

## LE PROJET : ACTIONS A CARACTÈRE ÉDUCATIF, PÉDAGOGIQUE ET SOCIAL

### Objectifs initiaux :

L'IE de Châtel Saint Germain est un internat de plein exercice créé ex nihilo et ayant, à la différence d'autres structures déjà installées ou scolarisant les internes sur place, d'importants besoins en matériels et équipements.  
Les moyens demandés et obtenus nous ont permis pour bonne part de concrétiser les actions prévues dans les 4 axes du projet d'établissement.

### Public(s) bénéficiaire :

Les bénéficiaires sont les élèves scolarisés dans les 12 établissements du secteur messin, tant en LP qu'en CFA, LGT ou LPO. Au nombre de 83 en 2012/2013, ils seront 160 à la rentrée 2013 et enfin 300 à la rentrée 2014 (capacité maximale d'accueil de l'IE).

### Descriptif du projet :

Extrait du PE et des objectifs qui en sont issus :

Les objectifs sont le reflet des grands axes du Contrat d'objectifs de la structure, contrat lui-même construit à partir du Projet d'établissement de l'Internat d'Excellence.

Les actions ont été choisies dans le but d'établir des jonctions à tous niveaux, à savoir :

- Relier les enseignements théoriques et pratiques et rendre ainsi les premiers plus concrets ;
- joindre "l'utile à l'agréable" : apprendre en s'amusant ;
- favoriser le travail en équipes inter et transdisciplinaires ;
- établir des liens entre les différents acteurs internes et externes : élèves, parents, enseignants et éducateurs, autres établissements scolaires et universitaires, entreprises, associations, clubs, cooccupants du site (CRS)... ;
- susciter un sentiment d'appartenance à l'entité par le biais d'actions communes.

### Territoire(s) :

Les élèves (filles et garçons) accueillis sont issus des secteurs relevant de la politique de la ville mais aussi de la ruralité. Se vocation est académique, il accueille même des sportifs de haut niveau de tout le pays.

### Valeur ajoutée :

Les subventions octroyées par le FEJ ont permis de réaliser les actions prévues au projet d'établissement. **Sans elles, et compte tenu des particularités de la structure, il nous aurait été impossible, avec les crédits et subventions de droit commun, d'assurer le rôle qui nous était imparti,** à savoir notamment élargir les champs d'actions et d'activités de nos pensionnaires.

### Partenaires opérationnels :

- (1) Partenaires initialement visés dans la convention : LGT Louis Vincent et Lycées du secteur messin, Région lorraine, Centre Pompidou de Metz, 3ème Hussards, entreprises locales
- (2) Partenaires effectifs : Idem + partenariat avec CRS (DZ Est) et Mairie de Châtel SG.

### Partenaires financiers :

- (1) Partenaires initialement visés dans la convention : LGT Louis Vincent et les 11 autres Lycées du secteur messin, ACSé, Région Lorraine, ANRU
- (2) Partenaires effectifs : ACSé, Région Lorraine, ANRU, LGT Louis Vincent (logistique), entreprises locales.

### Durée :

- (1) Date de démarrage : 01/09/2012 (ouverture partielle de l'IE de Châtel) - Travaux
- (2) Durée effective en nombre de mois : 12



# NOTE DE RESTITUTION

---

## Introduction

L'IE de Châtel Saint Germain se distingue de la grande majorité des autres Internats d'excellence de plein exercice dans la mesure où il ne scolarise pas les élèves qu'il héberge et accompagne. Accueillant des filles et des garçons issus à la fois de la ville et de la ruralité ainsi que des sportifs de haut niveau recrutés sur l'ensemble du territoire métropolitain, sa vocation est d'encourager, sur le plan régional et même accessoirement national (sportifs), une mixité sociale la plus large possible.

Les subventions attribuées par le Fonds Education jeunesse ont donc permis la réalisation et/ou la préparation d'actions étroitement liées aux objectifs visés par le projet d'Etablissement de l'IE.

## I. Rappel des objectifs du projet

### Les objectifs

- Donner aux élèves issus de milieux modestes, la possibilité de communiquer et d'accéder à l'ensemble des formations et informations dont ils sont généralement privés dans leur contexte de vie familiale.
- Les aider à construire un projet personnel, tant de formation que professionnel en complément des actions menées en établissement. Susciter l'ambition.
- les rendre plus autonomes, notamment en matière de recueil et d'exploitation de l'information (supports bibliographiques, multimédias ...).
- leur proposer une "ouverture sur le monde" par le biais d'échanges linguistiques, de visioconférences avec des établissements étrangers, d'approfondissement en matière d'apprentissage des langues vivantes.
- leur faciliter l'accès à l'art et à la culture, aux nouvelles technologies...
- Les sensibiliser aux problématiques de la santé.
- les aider à mieux prendre en compte les "protocoles de la vie sociale et citoyenne", ses contraintes, ses contingences.

### 2 axes principaux guidant les actions liées au Projet d'Etablissement :

#### 1 - Axe scientifique et technique :

Le robot androïde est notamment dédié à la programmation. Nous l'avons appelé **INd'EX** comme **IN**ternat **d'EX**cellence. Mascotte de l'IE, il contribue à la création d'un sentiment partagé d'appartenance à la structure.

Doté de très nombreux logiciels et fiches pédagogiques, il est par ailleurs conçu dans un souci de progressivité (du Collège à l'Université), de modularité et de polyvalence.

Il répond parfaitement aux programmes de physique, de mathématiques, de mécanique, d'informatique (de l'initiation à l'expertise), de communication ... soit autant de disciplines pouvant travailler de concert grâce à cet outil.

Équipé d'un système de reconnaissance vocale très élaboré et d'une gestuelle très précise et complète il peut notamment devenir un précieux partenaire lors de présentations, de travaux de traduction en langue étrangère

## **2 - Axe sport et éducation à la santé :**

L'acquisition d'équipements tels que le simulateur de golf, la caméra à haute vitesse et les produits associés, une fois encore destinés à l'ensemble des publics accueillis a permis à des jeunes issus de milieux peu favorisés (82% d'élèves boursiers au collège) de découvrir des activités sportives jusque là inaccessibles pour eux.

Matériel à la fois d'entraînement sportif, d'ouverture sur le monde et de pédagogie (balistique, gestes et postures, analyse des mouvements), ces matériels, notamment vidéo, seront également utilisés pour des actions menées en partenariat avec le CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information et le Lycée de la communication de Metz (<http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/lycom/>) où sont scolarisés certains de nos internes.

Il s'agit aussi d'établir des liens de partenariat entre les directions sportives des pôles espoirs de Metz dont nous accueillons les élèves afin d'animer et de varier les activités sportives au sein de l'internat.

## **II. Public bénéficiaire du projet**

### **A. Analyse quantitative**

#### **Le public accueilli**

Pour cette première rentrée il accueille 83 internes (48 filles et 35 garçons) dont 82 % sont boursiers.

L'internat d'excellence s'adresse prioritairement à des **lycéen(ne)s de l'enseignement général, technologique et professionnel ainsi qu'à des étudiant(e)s en Lycées (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles - Brevets de Techniciens Supérieurs)** motivé(e)s, ne bénéficiant pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études.

**Tout élève motivé qui ne dispose pas d'un contexte favorable pour étudier** peut demander à entrer en internat d'excellence. Il s'agit d'un **choix familial concerté** pour vivre autrement sa scolarité :

- en changeant de cadre de vie ;
- en construisant un projet personnel et professionnel ;
- en développant responsabilité, autonomie et estime de soi ;
- en s'épanouissant au contact de camarades motivés aussi par leurs bons résultats scolaires ;

**Sa capacité passe à 160 à la rentrée 2013 puis 300 pour la rentrée 2014. Il est accessible aux élèves et étudiants issus des 4 départements de l'Académie de Nancy-Metz.**

Identifiant internat	HAP 806	Nom de l'établissement	Château Saint Germain			
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes	0	0	0	83	0	0

\* Si votre établissement a reçu une subvention du FEJ pour l'année scolaire 2010-2011

Nombre de bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation (années scolaires 2010-2011*, 2011-2012 et 2012-2013)		Bénéficiaires touchés pour l'année scolaire 2010-2011*		Bénéficiaires touchés pour l'année scolaire 2011-2012		Bénéficiaires touchés pour l'année scolaire 2012-2013		Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus pour les années scolaires 2010-2011*, 2011-2012 et 2012-2013		Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques											
Âge											
Moins de 6 ans									0		
6-10 ans									0		
10-16 ans									68		
16-18 ans									11		
18-25 ans									4		
Autres :									0		
Autres :									0		
Situation											
Elèves en pré-élémentaire									0		
Elèves en élémentaire									0		
Collégiens									0		
Lycéens en LEGT									73		
Lycéens en lycée professionnel									5		
Jeunes apprentis en CFA									1		
Étudiants du supérieur									4		
Demandeurs d'emploi									0		
Actifs occupés									0		
Autres : (préciser)									0		
Autres : (préciser)									0		
Niveau de formation											
Infra V									0		
Niveau V									1		
Niveau IV									78		
Niveau III									4		
Niveau II									0		
Niveau I									0		
Sexe											
Filles									48		
Garçons									35		

**Remarques**

La structure accueille des lycéens et des "post-bac" lycée (BTS, prépas) des 12 lycées du secteur messin. Les filles y sont majoritaires.  
Le recrutement est prioritairement réalisé sur les "secondes", d'où une très forte représentation de ce niveau la première année.  
L'IE n'existait pas en 2010/2011 et 2011/2012.

## B. Analyse qualitative

### 1. Public initialement visé

Filles et garçons relevant de la politique de la ville ou de la ruralité. Jeunes sportifs des pôles espoirs de Metz et jeunes en difficulté non subventionnés

### 2. Bénéficiaires directs

Les 83 internes de l'IE de Châtel Saint germain

### 3. Bénéficiaires indirects

Elèves des établissements de scolarisation (certaines classes) qui ont été associées aux projets.

## III. Déroulement du projet

### A. Actions mises en œuvre

#### La mise en place de clubs :

- Club secouriste (SST, PSC1)
- Atelier vocal et groupe choral
- Théâtre (en français et en langue étrangère)
- Atelier son et radio locale
- Club photo et vidéo
- Dessin et arts plastiques
- Journal des internes
- Atelier "médias et communication"
- Atelier robotique
- Diverses activités de découverte (sport, culture...) en fonction des demandes des internes

#### - Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires

Le recrutement est effectué en collège, sont majoritairement accueillis des jeunes issus de 3<sup>e</sup> et entrant en seconde la première année). Les effectifs seront ensuite également répartis par niveaux de Lycées.

#### - Principales actions menées (par phase)

Installation d'un CDI et préparation d'une salle polyvalente "transformable" en maison de la parentalité, en salle de spectacle, en salle d'études.

Acquisition de kits, de matériels et d'équipements robotiques, photo, vidéo et son (radio locale)

#### - Durée des actions (en semaine ou en mois)

Des actions inscrites dans la durée pour les équipements associées à des activités ponctuelles de découverte et d'activités culturelles, sportives et ludiques.

Il a notamment été possible d'organiser fin juin (reconquête du mois de juin) une semaine complète d'activités (sport, visites, sorties).

#### - Territoire(s) d'expérimentation des actions

A la fois in situ (locaux intégrés (gymnase, CDI) mais aussi au sein des établissements de scolarisation, en déplacements intra ou extra régionaux.

- Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés

*L'ensemble du personnel "fixe" de l'IE mais aussi des COP, AS, professeurs et animateurs d'autres structures (voir pilotage).*

- Outils de communication développés

*Communication par le biais de plaquettes, d'un site WEB en voie de construction, de journaux internes et de la commune de Châtel Saint Germain.*

## B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
LGT Louis Vincent	Etablissement de rattachement	Opérationnel	Existant	Administration et logistique
Région lorraine	Collectivité territoriale	Financier	Existant	Financement Hébergement et activités
ANRU	Nationale	Financier	Existant	Financement rénovation et mise aux normes
Centre Pompidou Metz	Locale	Opérationnel	Existant	Actions culturelles et artistiques culturelles
DZ CRS	Régionale (EST)	Opérationnel	Existant	Animation sportive secourisme restauration
ACSé	Nationale	Financier	Existant	Aide aux familles et activités

Des partenariats sont en cours de mis en place avec des associations sportives et clubs locaux et nationaux.

## C. Pilotage

L'équipe a été recrutée "sur profil". Elle est composée :

- d'un Directeur par ailleurs Proviseur adjoint du LGT Louis Vincent
- d'une Conseillère Principale d'Education
- d'une Professeure documentaliste
- d'un Infirmier
- d'une Assistante sociale à temps partiel
- d'Assistants d'Education dont le nombre évoluera avec la montée en effectif (9 en 2012/2013).

Interviennent également 21 professeurs sur un éventail très varié de disciplines ainsi que des Conseillers d'Orientation Psychologues.



- *Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)*

- *Monsieur le Préfet délégué à la sécurité ;*
- *Directeur Académique adjoint de Moselle ;*
- *Directeur Zonal des CRS EST ;*
- *Directrice des affaires scolaires de la Région lorraine*
- *Proviseur du LGT Louis Vincent de Metz*
- *Directeur de l'Internat*
- *Agent comptable du LGT Louis Vincent*

- *Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)*

*Fréquence trimestrielle*

- *Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)*

- *Organisation du réseau informatique interne afin d'assurer le suivi des élèves, la communication structurée et en temps réel avec les outils de suivi des établissements de scolarisation.*
- *Confection de l'ensemble des tableaux de bord, courriers types, entêtes, documents de suivi dédiés*
- *Structuration d'une base de données (ACCESS) pour la gestion spécifique de l'IE*

## **IV. Résultats du projet**

### **A. Enseignements**

**L'impact des crédits alloués grâce aux aides du FEJ a été, est et sera déterminant en terme d'efficacité pour l'ensemble de la structure.**

Les matériels acquis ont permis d'animer des clubs tant à vocation culturelle que technique avec des équipements de qualité (technologie de pointe). Autant d'enseignements concrets et attractifs pour les élèves.

Les moyens mis en place nous ont permis de travailler en groupes réduits (entre 8 et 10 élèves) et ainsi d'assurer un véritable accompagnement éducatif et pédagogique innovant.

Les enseignants et "encadrants" ont vu leur tâche facilitée dans la mesure où les élèves étaient placés dans un contexte d'étude différent, à la fois plus concret, plus ludique et en tous cas différent de ce qui leur est enseigné au Lycée.

### **B. Facteurs de réussite**

Une très bonne adéquation entre une structuration des bâtiments (IE en cours de travaux) et les matériels, équipements obtenus grâce aux crédits alloués par le FEJ.

L'acquisition d'équipements de qualité, adaptés aux souhaits des élèves, évolutifs et en parfaite adéquation avec le projet d'établissement.

Des enseignants fidélisés et satisfaits de disposer de moyens adaptés et performants.

### **C. Difficultés rencontrées**

Les travaux en cours et les surcoûts de la phase 1 (travaux en 2 phases) ont été suivis de la perte d'un bâtiment (B007) qui devait notamment héberger la salle polyvalente (demande n°1 au FEJ).

Il a donc fallu reconsidérer le projet dans son ensemble en réorganisant les travaux et aménagements du B022 afin d'y installer un espace certes plus réduit, mais aux mêmes fin d'utilisation (maison de la parentalité, salle de réception et de spectacles...).

La conjugaison des budgets alloués par l'ANRU et de ceux du FEJ (avenant de 2013) ont permis cette compensation.

### **D. Poursuite du projet**

Les moyens existent, notamment grâce aux subventions obtenues. Il reste à la direction de l'Internat et à ses équipes à poursuivre ses actions en matière de recherche de financements et de partenariats afin d'exploiter pleinement les matériels et équipements acquis.

### **E. Transférabilité du dispositif et conclusion**

Peut-on envisager d'appliquer certains concepts ou modes de fonctionnement en internats traditionnels ?

Oui sans doute sous réserve de les encourager à se doter d'un véritable projet pédagogique et éducatif d'internat trop souvent absent ou simplement limité à un règlement intérieur.

L'expérience acquise en IE peut certainement être transposée sous réserve surtout, d'attribution de moyens humains profilés (AED recrutés sur profil en fonction du PE) et d'une utilisation optimale des moyens matériels de l'établissement d'accueil et de scolarisation lorsque l'internat y est intégré.

---

### **Annexes :**

- **ANNEXE 1 : PUBLIC**
  - **ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE**
- 

### **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>